



ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Rectorat
INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE
Dossier suivi par :

Schoelcher le 31 janvier 2023,

Catherine PIETRUS
IA-IPR de Lettres et Créole

Hortense NOUGARO-DALLE-PALLE
IA-IPR de Lettres

Téléphone :
05.96.52 27 28

Courriel :
ce.ipr@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher cedex

Circulaire n°IPR-CP-23-002 du 31 janvier 2023,
relative à la première journée de l'éloquence en troisième

Public concerné : : *Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux, Inspecteurs de l'Education nationale des enseignements techniques et généraux, Chefs d'établissement, Enseignants.*

La présente circulaire informe le public mentionné du calendrier et des modalités de la première journée de l'éloquence en troisième.

Objet : *Première journée de l'éloquence en troisième, le vendredi 03 mars 2023.*

Référencement : *site académique, rubrique « c'est l'officiel »*

La Rectrice de la Région académique de Martinique
Chancelière de l'Université
Directrice académique des services de l'Education nationale

« Le ministère chargé de l'Éducation nationale a lancé à partir de la rentrée scolaire 2019 une expérimentation portant sur un enseignement d'éloquence en classe de troisième, dans le cadre du cours de français, à raison d'une demi-heure hebdomadaire. Cette expérimentation s'inscrit dans le plan d'action interministériel « À l'école des arts et de la culture », présenté le 17 septembre 2018 par les ministres chargés de la Culture et de l'Éducation nationale, qui a pour ambition de placer les arts et la culture au cœur de l'École, et se poursuit dans le cadre .de l'opération « Lecture, grande cause nationale(...)l'expérimentation porte sur une ou plusieurs classes de troisième, voire sur l'ensemble du niveau troisième. ». (Eduscol mis à jour en Janvier 2022)

L'enseignement de l'éloquence est désormais nécessaire dans la perspective des échéances des examens mais aussi dans l'objectif de former de futurs citoyens en explorant la dialectique de la construction d'une parole argumentée. Cet enseignement vise à améliorer les compétences orales du cycle 4, en classe de troisième, il croise les domaines culturels, artistiques et l'apprentissage de la prise de parole :

- En faisant parler les élèves entre eux ;
- En créant les conditions de véritables échanges régulés ;
- En développant les compétences d'argumentation et d'écoute de l'autre ;
- En leur apprenant à bien s'exprimer à plusieurs par le collectif ;
- En leur donnant la possibilité et les moyens de s'engager dans leur parole. » (Eduscol)

Dans la perspective de mettre en exergue les actions menées par le biais de ce dispositif, l'académie met en place, la première journée académique de l'éloquence.

Cette journée qui se déroulera dans tous les établissements le vendredi 3 mars sera l'occasion de valoriser le travail effectué dans les établissements, d'évaluer le bénéfice des projets qui y sont menés tant par les chefs d'établissement que par les équipes d'enseignants.

Nous vous prions de faire remonter pour le **vendredi 10 février 2023 au plus tard**, l'organisation mise en place pour la réussite de cette première journée, l'intérêt étant de mettre en lumière des prises de parole sous diverses formes :

- Joutes oratoires
- Débats
- Procès fictifs
- Lecture à voix haute
- Mise en voix de textes
- Déclamation de contes, de poèmes
- Echanges inter-établissements

L'éloquence et le travail sur l'oral s'inscrivant dans une volonté de répondre aux attendus de l'Institution et d'améliorer les relations entre élèves dans un climat bienveillant et apaisé, je sais pouvoir compter sur votre engagement.

Sachant compter sur votre engagement.

Madame la Rectrice

